



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

SECONDE GÉNÉRALE

Elève : Nom : Prénom :

Adresse mail élève :

Téléphone élève :

Collège d'origine :

Langue vivante B : (cocher la case correspondante)

Allemand	
Espagnol	

Enseignement Optionnel :

- Latin (présentation sur le site web du lycée) **sous réserve d'inscription en nombre suffisant**
ou
 Italien (présentation sur le site web du lycée)
ou
 Aucun enseignement optionnel

Nous vous remercions de nous informer de tout changement de coordonnées en cours d'année pour un meilleur suivi de l'élève.

Parent 1, Responsable 1
Nom, prénom, date et signature :

Parent 2, Responsable 2
Nom, prénom, date et signature :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Paul-Emile Victor
Osny

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR TOUTE INSCRIPTION EN SECONDE AU LYCEE PEV

- Les cours ont lieu du lundi au vendredi, mercredi après-midi inclus.
- Pour les dossiers rendus après la date du **30/06/2023** :
Les options ne pourront être prises en compte
- Possibilité de **demander à être séparé** d'une personne ou d'un petit groupe avec motif (sera étudié avec attention) dans un courrier à joindre impérativement dans ce dossier.
- Possibilité de **demander à être avec 1 autre élève** avec motif (cela n'engage pas l'établissement, mais sera étudié) dans un courrier à joindre impérativement dans **le dossier des deux personnes concernées**. Les demandes fournies après la date limite de retour des dossiers d'inscription ne seront pas prises en compte.
- Les demandes de changement de classe ou de groupe à la rentrée ou après ne pourront pas être satisfaites compte tenu de la complexité de la constitution des emplois du temps et de la composition des classes avec des parcours individualisés

INFORMATIONS EPS: Règlement gymnase: prévoir des baskets d'intérieur propres (pas de semelles noires), une raquette de badminton, une bouteille d'eau et une tenue de rechange.

Le lycée Paul-Emile Victor, lycée engagé

Label E3D
niveau 3



Label pHARe
niveau 1



Label Egalité
filles garçons



Label
Génération
2024



Refuge LPO



Au Lycée Paul Émile Victor : Deux associations de parents d'élèves avec un objectif commun !

😊😊😊 Nous avons besoin de vous parents, pour aider vos enfants ! 😊😊😊



Nous sommes là pour :

- ✓ vous informer sur la vie scolaire, les réformes en cours, vous aider dans vos démarches et défendre vos préoccupations lors des conseils de classe.
- ✓ vous représenter et servir d'intermédiaire, créer un lien efficace auprès de la direction, de la hiérarchie scolaire (conseillers d'éducation, enseignants, personnel).
- ✓ vous représenter aux instances de la vie du lycée : conseils de classe, Conseil d'administration, Commissions éducatives, de discipline, Hygiène et Sécurité, Education à la santé et la citoyenneté, AG de l'Association Sportive et FSE.
- ✓ surtout pour défendre l'intérêt de tous les enfants et leur offrir la meilleure scolarité possible.



Si vous êtes intéressés, merci de nous envoyer un mail
En indiquant : vos noms et prénoms, adresse, tél, mail et
le niveau de la classe de votre enfant à la rentrée ;
Merci de préciser également si vous souhaitez participer :
aux conseils de classe, aux conseils d'administrations,
aux différentes commissions.

Contact mail : parentsdeleguespevosny2021@gmail.com
Merci de prendre contact avec nous avant le 23 septembre 2023
pour l'inscription au conseil d'administration et commissions.

Une association a plus de poids pour agir, informer et représenter.

😊😊😊 « Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! » 😊😊😊

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Documents obligatoires à l'inscription en Seconde générale :

Cadre réservé à
l'administration

- Fiche de renseignements à compléter (*toutes les rubriques doivent être renseignées*)
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève (*recto/verso*)
- Photocopie de l'attestation Sécurité Routière (**ASSR2**)
- Exeat ou certificat de radiation de l'établissement scolaire d'origine (*2023/2024*)
- Photocopie du livret de famille (*toutes les pages renseignées*)
- Justificatif de domicile de **moins de trois mois** (*photocopie de quittance E.D.F., ou téléphone...*)
- Attestation d'assurance scolaire de l'année **2023/2024** à demander à votre assurance
- Fiche d'urgence non confidentielle
- Fiche droit à l'image
- Fiche MDL
- Situation familiale : *en cas de séparation, divorce des parents au cours de l'année précédente, joindre copie de la page du jugement qui détermine l'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant*
- Fiche d'inscription à la demi-pension **signée, 1 IBAN (RIB), l'attestation de quotient familial**
- Si votre enfant a bénéficié d'un Plan de Personnalisation (PPS-PAP-PAI-PPEHP...), merci de nous le mettre en copie (si ces sigles ne vous disent rien c'est que votre enfant n'est pas concerné)
- Copie d'aménagement au DNB (Brevet des collèges) si votre enfant en a bénéficié

Quelques informations complémentaires :

TRANSPORTS SCOLAIRES

La carte "Imagine R" permet la prise en charge de tout type de transport avec un nombre illimité de trajets (*domicile, installations sportives, bibliothèque, théâtres, C. I. O., etc....*) et la gratuité dans les transports en Ile de France les week-ends et jours fériés. **La carte Imagine R est valide jusqu'au 30/09/2023.**

Demande à faire en ligne sur le site internet : <https://www.imagine-r.com/souscription/>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

- **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.
- **Au niveau départemental** : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.
- **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.
- **Dans les centres d'information et d'orientation** : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.
- **Au sein des collectivités territoriales** :
 - dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
 - dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2023-2024

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M

Nom d'usage * : Né(e) le * : / /

Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :

Commune de naissance : Département de naissance * :

Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :


.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE *A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ÉLÈVE L'élève habite chez * : Possède sa propre adresse * :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile :

L'*élève habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

L'*élève possède sa propre adresse* : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

AUTRE PERSONNE A CONTACTERLien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ /

Signature :

Fiche d'urgence NON confidentielle*

À remplir obligatoirement par les responsables légaux

Nom de l'établissement : Année scolaire :

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom, adresse et Tél. des parents ou du représentant légal : (rayer la mention inutile)

.....

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

Nom et adresse de la mutuelle (pas obligatoire).....

.....

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

.....

Numéro de contrat :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir rapidement les responsables légaux.

N° du travail du père : Port :

N° du travail de la mère : Port :

N° du travail du responsable légal : Port :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, et **après régulation** par le SAMU centre 15, un élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du service départemental d'incendie et de secours, soit par une équipe médicale SMUR) vers l'établissement de santé le mieux adapté. Les responsables légaux sont immédiatement avertis par l'école ou l'établissement.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de ses responsables légaux.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Souhaitez-vous la mise en place d'un **PAI** pour votre enfant : oui non

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance **de l'établissement**
(Allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

.....

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....

Date

Signature des parents ou du représentant légal

* **DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir par les responsables légaux à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre **des informations confidentielles**, vous pouvez le faire **sous enveloppe fermée** à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'école ou de l'établissement.

*Un double de ce document sera remis aux transports sanitaires lors de la prise en charge de l'enfant.



La Maison des Lycéens
LYCEE PAUL EMILE VICTOR
116, rue de Livilliers 95520 OSNY
Tél. : 01 34 35 14 14 - Fax : 01 34 35 14 00

Adhésion à la Maison des Lycéens Pour l'année 2023/2024

La MDL est une association loi 1901. C'est un lieu de vie culturelle et sociale qui favorise l'apprentissage de la citoyenneté.

La cotisation s'élève à 10 € pour l'année

Règlement par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Paul-Emile VICTOR
(Merci de bien vouloir noter le nom, le prénom et la classe au dos du chèque)

Cette cotisation permet aux seuls adhérents :

- De développer des clubs.
- De Prévoir des sorties.
- **D'utiliser le matériel** de la Web radio, du club musique, d'emprunter les raquettes de ping-pong, et d'utiliser le babyfoot.
- De financer le bal de fin d'année des classes de terminale.



La WEB RADIO



Le club Musique

- De préparer et de financer les projets des élèves et les journées citoyennes sur les thèmes de l'Engagement, du « Vivre ensemble »...
- (Cf. le site du lycée <http://www.lyc-victor-osny.ac-versailles.fr> , rubrique Vie lycéenne.)

J'adhère à la maison des Lycéens

- Oui
 Non

Nom, Prénom, Signature :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCEE PAUL EMILE VICTOR

116, rue de Livilliers 95520 OSNY

Tél. : 01 34 35 14 14



FICHE INTENDANCE

Année 2023 / 2024

A remettre obligatoirement avec le dossier de réinscription


Le compte demi-pension doit être positif à la rentrée pour déjeuner

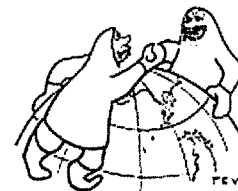
NOM	
PRENOM	
CLASSE	

REGIME A LA RENTREE	
<input type="checkbox"/>	DEMI PENSIONNAIRE
<input type="checkbox"/>	EXTERNE

BOURSE DE LYCEE 2022/2023	
<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON

RESPONSABLE FINANCIER	
Nom / PRENOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE	
<input type="checkbox"/>	Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable financier (<i>obligatoire</i>)
Pour les élèves souhaitant déjeuner :	
	<i>Si aucune attestation n'est transmise avant la rentrée, le tarif le plus élevé sera appliqué soit 4,09 €</i>
<input type="checkbox"/>	Vous êtes allocataire CAF : - l'attestation de paiement de la CAF mentionnant les <u>noms des membres du foyer</u> et le <u>quotient familial</u>
<input type="checkbox"/>	Vous n'êtes pas allocataire CAF : - l'attestation à éditer avec la calculette Région sur le www.iledefrance.fr/equitables - l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.



Autorisation d'enregistrement Audio / Vidéo / Photo / Travail d'une personne mineure

1 - Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> En ligne	<input checked="" type="checkbox"/> Site du lycée http://www.lyc-victor-osny.ac-versailles.fr/ <input checked="" type="checkbox"/> ENT du lycée <input checked="" type="checkbox"/> Usages de communication externe du lycée et de l'Education Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Supports mobiles	Clé USB, CD etc.....
<input type="checkbox"/> Projection collective	<input checked="" type="checkbox"/> Pour un usage pédagogique collectif dans les classes des élèves concernés <input checked="" type="checkbox"/> Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche au sein de l'Education Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Usages de communication externe de l'Education Nationale
<input type="checkbox"/> Autre(s)	Usage des partenaires du projet

2 - Consentement de l'élève

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servent les projets.
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Nom de l'élève Prénom: Classe :	Date et signature de l'élève concerné par l'enregistrement :
---	---



LYCÉE Paul-Émile VICTOR

116, rue de Livilliers 95520 OSNY

Tél. : 01 34 35 14 14 – Fax : 01 34 35 14 00

4 - Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,
Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix et/ou du travail de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 2, ci-avant, dans le cadre du projet et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 1.

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive.

Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix et/ou du travail du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

Déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 2.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix et/ou de son travail, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix et/ou de son travail dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 1 :

OUI NON

Signature du représentant légal du mineur:

Fait à : _____

Le (date) : _____